

## **AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

## RÈGLEMENT N° 2014-16 RELATIF AU CCU

Lors de sa séance régulière du 7 juillet 2014 le conseil municipal a adopté le *Règlement*  $n^{\circ}$  2014-16 relatif au CCU.

Toute personne peut consulter le règlement au bureau de la municipalité durant les heures normales d'ouverture.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à North Hatley ce 8 juillet 2014

Paul Conway Adjoint à la direction